

**A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par:

## ROMB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Entreprendre des études de langues et lettres françaises et romanes, c'est poser un choix important pour la société de demain : en effet, celui qui maîtrise sa langue, sa littérature et sa culture, parce qu'il est capable de décoder tout type de discours et de construire des arguments convaincants, se donne les clés pour comprendre les enjeux de notre civilisation contemporaine et pour intervenir dans la sphère publique ou médiatique. L'avenir ne se construit pas seulement avec ceux qui manient les technologies de pointe, mais également avec ceux qui peuvent résister aux idées reçues ou dangereusement simplistes et proposer une vision du monde plus éclairée et plus humaniste.

#### Votre profil

Vous aimez lire, vous aimez les oeuvres littéraires de toutes sortes et de tous les genres, y compris celles qui ont été écrites avant notre siècle. Vous voulez en percevoir mieux les procédés, comprendre leurs mécanismes, les analyser et les interpréter. Vous êtes curieux-se de comprendre votre langue, ses mécanismes, ses variétés, sa formation à travers l'histoire, et vous voulez en acquérir une excellente maîtrise.

Vous voulez apprendre (au moins) une autre langue romane (l'espagnol ou l'italien), éventuellement réaliser un séjour d'étude en Espagne ou en Italie (ou dans un pays francophone). Alors, lancez-vous dans les études de romanes !

#### Votre futur job

Les études de romanes peuvent conduire à l'enseignement et à la recherche. Mais nombreux sont aussi les romanistes engagés dans d'autres domaines, grâce à leurs connaissances linguistiques, leur capacité d'analyse et leur rigueur.

- Enseignement du français (secondaire supérieur et Hautes écoles), enseignement du français à l'étranger ; enseignement de l'espagnol, de l'italien
- Recherche universitaire
- Secteur de l'information et de la communication : journalisme, critique littéraire, formation en communication, publicité
- Institutions culturelles : musées, théâtres, maisons de la culture
- Monde de l'édition : direction de collections, choix des publications, correction d'épreuves, relations avec les auteurs
-

**ROMB1BA -**

• **Développer une excellente compétence communicative et faire preuve de connaissances métalinguistiques et littéraires explicites dans une langue romane autre que le français**

- Acquérir une excellente maîtrise de la pratique orale et écrite de l'espagnol et/ou de l'italien (Espagnol I, II et III ou Italien I, II et III)
- Acquérir des connaissances approfondies en linguistique de l'espagnol et/ou de l'italien (morphologie, syntaxe, phonologie et sémantique) (Espagnol I, II et III ou Italien I, II et III)
- Acquérir une connaissance approfondie de l'histoire de la littérature et de la culture espagnoles et/ou italiennes et être capable d'analyser et de commenter un texte littéraire en espagnol et/ou en italien (Histoire de la littérature espagnole ou Histoire de la littérature italienne)

• **Développer des savoirs théoriques et pratiques liés à la maîtrise du latin et mettre en oeuvre ces savoirs pour comprendre l'évolution des langues romanes**

- Acquérir une bonne maîtrise de la syntaxe, du lexique et de la morphologie nominale et verbale du latin classique (Initiation à la langue latine ou Traduction et explication de textes latins) ;
- Être capable de comprendre et traduire un texte littéraire en latin classique (Initiation à la langue latine ou Traduction et explication de textes latins, Auteurs latins) ;
- Être capable de commenter un texte littéraire en latin classique (du point de vue grammatical, historique, stylistique, esthétique et culturel) et acquérir des connaissances en histoire de la littérature et de la culture latines (Auteurs latins)

**III. Se former à la démarche scientifique (« compétences transférables »)**

• **S'initier à la mise en oeuvre d'une question de recherche dans les domaines de la linguistique et de la littérature**

- Connaître et pouvoir utiliser les principaux outils de référence dans les différentes disciplines de la linguistique et de la littérature ; être capable de construire une hypothèse de recherche et de la soutenir de façon méthodique dans un travail personnel ; être capable de réaliser un état de l'art sur une question linguistique ou littéraire ainsi qu'une bibliographie (Méthodologie des études romanes et pratique du français écrit ; séminaires d'Analyse de textes littéraires français III et de Linguistique synchronique du français III)

• **Se former à la pensée critique et au raisonnement scientifique**

- Être capable de mettre en Œuvre une démarche scientifique et faire preuve d'esprit critique dans le traitement de toute information et à la lecture de tout type de document ;
- Être capable de construire un raisonnement complexe et correctement articulé, mettant en oeuvre une problématique, une hypothèse et la vérification de celle-ci
- Être capable de synthétiser et de dégager les enjeux de tout texte ou raisonnement complexe (l'ensemble des UE du Bachelier en Langues et lettres françaises et romanes)

• **Maîtriser la communication scientifique en respectant les règles de référence et de publication**

- Maîtriser les principes de l'écriture argumentative ; être capable de rédiger un travail scientifique en intégrant les normes et en respectant la déontologie du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, des notes, etc.) ; acquérir une maîtrise suffisante des différents modes de communication argumentée d'un résultat de recherche (exposé oral, dissertation écrite, commentaire de texte, compte rendu, etc.) (Méthodologie des études romanes et pratique du français écrit ; séminaires d'Analyse de textes littéraires français III et de Linguistique synchronique du français III)

**IV. Maîtriser la langue française (« compétences transférables »)**

• **Maîtriser parfaitement la langue française dans toutes ses dimensions orales et écrites, être capable de comprendre et synthétiser tout type de texte en français**

- Maîtriser parfaitement la langue française tant dans la compréhension et la production de textes oraux qu'écrits ; être capable de comprendre et synthétiser tout type de textes en français (l'ensemble des UE du Bachelier en Langues et lettres françaises et romanes)

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

---

Le programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale totalise 180 crédits, répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 160 crédits et un module thématique romb1ba-517.3049Mlocsd3rteinformtes mr ipns ofacs e51crit e

- philosophie
- histoire
- information et communication
- anglais
- langues romanes (étude des deux langues romanes, espagnol et italien)

## ROMB1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Act vité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

x  
B|cc  
annuel  
1 2 3

#### o Contenu de la formation :

##### o Formation générale

○ BFILO1114	Philosophie	Laurent Van Eynde	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BHIST1111	Critique des sources d'information	Eric Bousmar	FR			




				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société	Benoît Bourguine Farid El Asri Raphaël Gély (coord.) David Lemler	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	
<b>○ Choix d'une UE parmi :</b>						
☒ BROMA1110	Espagnol I	Diana Castilleja Cristal Huerdo Moreno	ES [q1+q2] [15h+60h] [5 Crédits]		x	
☒ BROMA1117	Italien I	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini				

o Choix d'une UE parmi :

☒ BGERM1270	English literature : From the beginning of the English novel to the Victorian Age 📄 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années paires.</i>	Marleen Cré	EN [q1] [30h+7h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X
☒ BGERM1271	English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century 📄 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années paires.</i>	Marleen Cré	EN [q2] [30h+8h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X
☒ BGERM1360	English literature: the 20th century and beyond			





				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BROMA1215	Théorie de la littérature	Isabelle Ost	ES [q2] [30h] [5 Crédits] 		x	x
○ BROMA1294	Auteurs latins I	Dominique Longrée				



En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

## # Tableau des prérequis

<b>BCOMU1210</b>	"Communication, culture et interactions sociales" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1316</b>	"Enjeux et pratiques du journalisme" a comme prérequis BPOLS1113
	• BPOLS1113 - <a href="#">Analyse des institutions médiatiques</a>
<b>BGERM1240</b>	"English: syntax and morphology" a comme prérequis BGERM1140
	• BGERM1140 - <a href="#">English linguistics: theory and grammatical analysis</a>
<b>BGERM1270</b>	"English literature : From the beginning of the English novel to the Victorian Age" a comme prérequis BGERM1101
	• BGERM1101 - <a href="#">Introduction to English Literature</a>
<b>BGERM1271</b>	"English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century" a comme prérequis BGERM1101
	• BGERM1101 - <a href="#">Introduction to English Literature</a>
<b>BGERM1360</b>	"English literature: the 20th century and beyond" a comme prérequis BGERM1101
	• BGERM1101 - <a href="#">Introduction to English Literature</a>
<b>BGERM1361</b>	"Cross-cultural approaches to English literature, (post)colonial and/or (post)modern perspectives and rewritings of the great classics" a comme prérequis BGERM1101
	• BGERM1101 - <a href="#">Introduction to English Literature</a>
<b>BROMA1210</b>	"Espagnol II" a comme prérequis BROMA1110
	• BROMA1110 - <a href="#">Espagnol I</a>
<b>BROMA1216</b>	"Italien II" a comme prérequis BROMA1117
	• BROMA1117 - <a href="#">Italien I</a>
<b>BROMA1223</b>	"Linguistique synchronique du français II" a comme prérequis BROMA1226
	• BROMA1226 - <a href="#">Méthodologie des études romanes et pratique du français écrit</a>
<b>BROMA1294</b>	"Auteurs latins I" a comme prérequis BLANG1116 OU BROMA1122
	• BLANG1116 - <a href="#">Initiation à la langue latine</a>
	• BROMA1122 - <a href="#">Traduction et explication de textes latins</a>
<b>BROMA1310</b>	"Espagnol III" a comme prérequis BROMA1210
	• BROMA1210 - <a href="#">Espagnol II</a>
<b>BROMA1321</b>	"Italien III" a comme prérequis BROMA1216
	• BROMA1216 - <a href="#">Italien II</a>
<b>BROMA1324</b>	"Linguistique historique du français II" a comme prérequis BROMA1200
	• BROMA1200 - <a href="#">Linguistique historique du français et textes du Moyen Âge I</a>

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#)

## ROMB1BA - 1er bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

✂ BROMA1117	Italien I	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini	[q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits]
-------------	-----------	--	---







○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	FR [q2] [30h +4h] [5 Crédits]
-------------	--------------------------------------	--------------	--

## ✂ Module Anglais

○ BGERM1140	English linguistics: theory and grammatical analysis	Jennifer Thewissen	EN [q1+q2] [60h +45h] [5 Crédits]
○ BGERM1101	Introduction to English Literature	Marleen Cré	EN [q2] [60h +30h] [5 Crédits]



⌘ Langue espagnole :

○ BROMA1210	Espagnol II 🇪🇸	Diana Castilleja Joëlle Lints	ES [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1312	Histoire de la littérature espagnole	Diana Castilleja (coord.) Joëlle Lints	ES [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Langue italienne :

○ BROMA1216	Italien II 🇮🇹	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini	IT [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------	--	--



✂ BGERM1360

English literature: the 20th century and beyond 🇺🇸  
*L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années  
impaires.*

EN [q1]  
[30h+7h]  
[5 Crédits]  
🌐

## ROMB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

## PÉDAGOGIE

---

### Des dispositifs variés

Tout au long de son cursus de bachelier en Langues et lettres françaises et romanes, l'étudiant-e peut bénéficier de dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, séances d'exercices encadrées par un assistant, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, présentations orales, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

### Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année: en janvier, en juin et en août-septembre. En première année, les

Le-a diplômé-e du programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain, moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes. Les cours suivis dans le cadre du module thématique (cours à options) peuvent dans certains cas constituer un tremplin nécessaire vers ces réorientations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
-